

DÉPARTEMENT

HERAULT

# EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents à h. Comité En exercice Syndical	Présents
--	----------

37	37	20
----	----	----

Date de la convocation

11 09 09

Date d'affichage

11 09 09

Objet de la Délibération

2009-09-01  
Approbation du PV du Comité  
Syndical du 09 mars  
2009

Séance du 24 septembre 2009

L'an deux mille neuf

Et le vingt quatre septembre

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

**G. AFFRE** (CdC Saint-Chinian), **J.ARCAS** (Conseil Général), **JN. BADENAS** (Cons Général), **F.BARSSE** (Bédarieux), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirc Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **N ENSENAT** (CdC Minervois), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **C.FRANCES** (CdC Saint-Chinian), **MA. EDO** (CdC Monts d'Orb), **F.GALBE** (Commune Pujol/Orb), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateau Midi), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIE** (CdC Orb-Taurou), **R.TROPEANO** (Conseil Général).

SOUS PREFECTURE  
RECU LE

- 5 OCT. 2009

SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire

après 240909 préfecture

le 240909

240909

# Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

## PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 9 MARS 2009

L'AN DEUX MILLE NEUF et le NEUF MARS à DIX SEPT HEURES, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles se sont réunis à la salle du Cloître à Saint-Chinian sous la présidence de Francis BOUTES.

**Présents :** J.ARCAS (Conseil Général), F.BARSSE (Bédarieux), P.BEZIAT (CdC Lirou-Canal), F.BERTHOMIEU (CdC Lirou-Canal), F.BOUTES (Conseil Général), JL BARTHES (CdC Orb-Jaur), J.CABROL (CdC Pays Saint-Ponais), Y.CASSILI (CdC Monts Orb), N.ETIENNE (Conseil Général), JL.FALIP (Conseil Général), Y.FRAÏSSE (CdC Minervoises), F.GALBE (Commune Pujol/Orb), C.GINESTE (CdC Avène, Orb & Gravezon), J. HUC (CdC Coteaux & Chateaux), RM.LOSMA (Bédarieux), F.MARTY (CdC Orb Jaur), M.OLMOS (CdC Minervoises), Monique POUX (CdC Saint-Chinian), JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou).

**Excusés:** G. AFFRE (CdC Saint-Chinian), JN. BADENAS (Conseil Général), G.BARO (CdC Orb-Taurou), représenté par Guy ROUDIER, D.BEDOS (CdC Coteaux & Chateaux), R.CHABBERT (CdC Le Minervoises), MA. EDO (CdC Monts d'Orb), C.FRANCES (CdC Saint-Chinian), M.GIL (CdC Orb-Taurou) représentée par Norbert ETIENNE, A.MARTINEZ (Conseil Général) représenté par Norbert ETIENNE, K.MESQUIDA (Conseil Général) représenté par Francis BOUTES, MH LAVASTRE (Bédarieux) représentée par RM LOSMA, G. MARCOUIRE (Conseil Général), H.OBIOLS (CdC Lirou et Canal du Midi), R.PAILLES (Conseil Général) représenté par JL FALIP, J.PALAYSI (CdC Saint-Chinian) représenté par Monique POUX, Y.POUJOL (CdC Combes & Taussac), R.TROPEANO (Conseil Général) représenté par J. ARCAS, E.VILLANEUVA (CdC Faugères).

**Assistaient également à la réunion :** Laure ABADIE (Pays HLV), F.BASCOUL (Conseil Développement), Olivia BARTHELEMY (Pays HLV), J.BASSEDE (Pays HLV), Céline BUNOZ (Pays HLV), Corinne BOUTES (Pays HLV), Sylvie HERPSON (Pays HLV), Anne GALIBERT (Pays HLV), Corinne ROGER (Pays HLV), Laurence TKACZUK (Pays HLV).

\* \* \*

Francis Boutes accueille les participants et déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

Sont inscrits à l'ordre du jour deux amendements concernant les rapports 2009-03-08 et 2009-03-12, en raison de modification de plans de financement d'opérations en maîtrise d'ouvrage Pays.

\* \* \*

Le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 10 Décembre 2008 est adopté à l'unanimité (2009-03-01).

**2009-03-02 Adoption du Compte Administratif 2008 :** le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, le compte administratif 2008, qui se traduit par un résultat net positif de 50.096 €, incluant un report de l'exercice 2007 de 28.265 €.

**2009-03-03 Adoption du Compte de gestion 2008 :** le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, le compte de gestion 2008, fourni par la Trésorerie de Saint-Pons.

**2009-03-04 Affectation du résultat de l'exercice :** La proposition d'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité, comme suit :

- réserves en investissements : 18.087,59 €
- report de fonctionnement : 50.096,46 €

**2009-03-05 Décision Modificative n° 1 :** L'assemblée adopte à l'unanimité la décision modificative n° 1 qui porte :

- en section de fonctionnement, sur 167.576,46 €, liés :
  - en dépenses : aux subventions de fonctionnement à verser, dans le cadre du projet FEDER-TIC,
  - en recettes : à l'affectation du résultat 2008, à l'obtention de crédits FEDER relatifs au développement numérique, à la convention avec la Mairie de Gabian,
- en section d'investissement, sur 43.948,59 €, concernant :
  - en dépenses : un solde d'investissement reporté, divers matériels informatiques et mobiliers, ,
  - en recettes : des virements de la section de fonctionnement et le FCTVA.

**2009-03-06 Modifications et créations au tableau des effectifs :** Le rapport est adopté à l'unanimité, portant sur la suppression de quatre postes (fin de contrat, mutation, retraite, changement de grade) et la création de cinq postes (embauches, changement de grade).

**2009-03-07 Demande de subvention à la Région au titre de l'ingénierie 2009 :** La modification de l'assiette du plan de financement délibéré en décembre 2009, est adoptée à l'unanimité. Elle permettra, en fonction des règles qu'arrêtera la Région, de pouvoir, le cas échéant, mobiliser la mise à disposition de personnel au titre de l'autofinancement sur des opérations en maîtrise d'ouvrage Pays.

- 2009-03-08** Promotion et communication touristique : le Comité Syndical adopte à l'unanimité :
- le rapport portant sur le financement d'opérations de promotion et de communication touristique, pour un coût de 92.860 €, avec des cofinancements de l'Europe (Leader) et du Conseil général de l'Hérault,
  - l'amendement portant sur :
    - la modification de plans de financement votés en septembre 2008, au titre du tourisme, et modifiés du fait de cofinancements du Conseil Régional,
    - la mise en œuvre de la coopération au titre du programme Leader, avec une demande auprès du GAL et une demande auprès de l'Etat, pour 3.000 €.

**2009-03-09** Label Cafés de Pays : le Comité Syndical approuve à l'unanimité l'opération de mise en place d'un dispositif d'accompagnement en vue de la labellisation «Cafés de Pays», pour un coût de 25.180 € et des cofinancements sollicités auprès de l'Europe (Leader) et du Conseil général de l'Hérault.

**2009-03-10** Semaine de la Pierre Sèche : le Comité Syndical approuve à l'unanimité la reconduction en 2009 de la Semaine de la Pierre Sèche, pour un coût de 12.000 €, avec un cofinancement sollicité auprès du Conseil général de l'Hérault.

**2009-03-11** Visioguides patrimoniaux : le Comité Syndical approuve à l'unanimité la poursuite de l'opération de mise en place de dispositifs de tourisme patrimonial de type Visioguides, pour un coût de 80.000 €, étant précisé que cette opération s'inscrit simultanément dans le cadre du CPER-Volet Territorial (aide de l'Etat de 20.000 € au titre du FNADT) et dans le cadre de l'appel à projets FEDER-TIC (aide européenne de 20.000 €).  
Il est précisé que la sélection des sites s'opère sur des critères de valorisation patrimoniale qui doit être menée préalablement.

**2009-03-12** Projet Territorial de Santé : le Comité Syndical approuve à l'unanimité la modification du plan de financement de l'opération voté en octobre 2008 et modifié du fait :

- de l'obtention d'une subvention complémentaire de la Région, à hauteur de 2.134 €,
- du coût supplémentaire lié à la nécessaire acquisition de données de santé, auprès de l'Observatoire Régional de la Santé et de la MSA, pour un coût de 1.850 €, conformément à l'amendement au rapport.

**2009-03-13** Etude de faisabilité pour le développement de la télémédecine : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe et le plan de financement de cette opération, pour un coût de 20.000 €, qui s'inscrit dans le CPER-Volet Territorial (aide de l'Etat de 10.000 €) avec un cofinancement du Conseil général de l'Hérault.

**2009-03-14** Appel à projets Massif Central : le rapport est retiré de l'ordre du jour, du fait de la non-recevabilité de la proposition faite par le Pays.

**2009-03-15** Journées de l'Environnement 2009 : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe et le plan de financement de cette opération, pour un coût de 20.000 €, et des cofinancements sollicités auprès de la Région et du Département.  
Il est précisé que l'opération se déroulera durant la première semaine d'octobre 2009.

**2009-03-16** Espace Info Energie : prêt de matériel aux particuliers : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe et les termes de la convention de prêt de matériel aux particuliers pour l'autodiagnostic, dans le cadre de l'action de l'Espace Info Energie.

**2009-03-17** Suivi-animation de l'OPAH-RR : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le plan de financement de cette opération, pour un coût de 250.303 €, dans le cadre de la poursuite de la convention pluri-annuelle de l'OPAH.

**2009-03-18** Action culturelle 2009 du Pays : le Comité Syndical approuve à l'unanimité les orientations de l'action culturelle 2009, suite aux préconisations de l'étude menée en 2008, portant sur la réalisation des opérations suivantes :

- «Sites aux artistes », résidences d'artistes,
- Création et diffusion d'un spectacle «1209, la Croisade», par l'Orchestre de Pays,
- Réalisation d'un agenda culturel,

pour un coût de 140.002 €.  
Il est souligné que l'information a été jusqu'à présent limitée aux partenaires techniques et culturels de l'opération, et qu'il convient d'en informer les élus des communes et des EPCI concernés.

**2009-03-19 Programmes européens de coopération** : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe de la soumission du Pays aux programmes européens de coopération suivants :

- INTERREG IV C, dans le cadre d'un projet d'échanges de savoir-faire culturels, intitulé RC-XP,
- MED, sur deux propositions, au titre, d'une part, de VINEST, réseau européen de territoires vigneron, et d'autre part, de MEDIET en vue de développer un projet sur l'alimentation méditerranéenne,

le cofinancement européen portant sur 75% du coût total, l'autofinancement étant apporté sous forme de mise à disposition de personnel.

**2009-03-20 Aménagement des zones d'activités économiques d'intérêt de Pays** : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe du soutien à la création d'un PAE sur la commune de Roujan, porté par la Communauté de communes Coteaux et Châteaux, pour une superficie totale de 12 hectares. Il est souligné que ce soutien vaut inscription prioritaire du projet dans le schéma des ZAE d'intérêt de Pays.

Par ailleurs, le Comité Syndical donne délégation à la Commission Economie pour valider et assurer la première mise en œuvre du règlement d'attribution d'aides au titre de l'Opération Collective de Modernisation, pour la rénovation des devantures et la modernisation des outils de production.

**2009-03-21 Rencontres du Conseil de Développement** : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe et le plan de financement de l'action 2009 du Conseil de Développement, pour un coût total de 6.000 € et un cofinancement de la Région à hauteur de 50%.

**2009-03-22 Contrat de Pays – Avenant 2009** : le Comité Syndical approuve le contenu des propositions au titre de l'avenant 2009, étant précisé que :

- la Région souhaite ne faire figurer à l'avenant que les opérations cofinancées conjointement par la Région et le Département,
- vingt-six opérations parmi la soixantaine proposée n'ont pas été retenues en premier examen par la Région et le Département
- les opérations retenues, au titre de leur recevabilité, vont maintenant faire l'objet d'une instruction en termes d'éligibilité,
- le Pays demande la tenue d'un deuxième tour de table afin de faire prendre en compte le cofinancement d'opérations qu'il considère comme prioritaires dans sa stratégie territoriale, alors que certaines ont pu être évacuées lors de l'instruction initiale.

Est également porté à connaissance du Comité Syndical l'avis du Conseil de Développement sur les opérations proposées au titre de l'avenant 2009. Celles-ci ont été analysées au moyen d'une fiche d'évaluation.

Douze parmi les opérations proposées ont fait l'objet de réserves nécessitant des compléments d'information :

- quant à leur cohérence avec le projet de Pays, pour sept d'entre elles,
- quant à leur contenu précis, même si leur dimension d'intérêt de Pays apparaît clairement, pour cinq d'entre elles.

Il est convenu, pour ces opérations, de demander des compléments d'information aux porteurs de projet afin qu'une évaluation complémentaire puisse avoir lieu lors du CA du Conseil de Développement du 2 avril prochain. Certaines fiches-action, rédigées par ces porteurs de projet, ne comportent en effet pas l'ensemble des éléments permettant d'évaluer précisément les opérations.

**2009-03-23 Contrat Epargne-Temps (CET) – modification de règlement** : le Comité Syndical approuve à l'unanimité la modification du règlement voté en septembre 2008, modification qui ramène de 160 heures à 100 heures le seuil minimal d'heures accumulées pour exercer le droit au CET.

L'ordre du jour étant épuisé, Francis Boutes clôture la séance à 18h45.

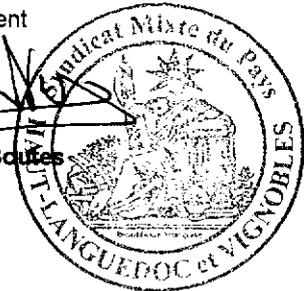
SOUS PREFECTURE  
REÇU LE

- 5 OCT. 2009

SERVICE COURRIER

Le Président

  
Francis Boutes



\* \* \*